

Image not found or type unknown



Maison non mitoyenne qui devient mitoyenne!

Par **darko**, le **19/05/2009** à **10:09**

Bonjour, rn ma maison netait pas mitoyenne a lachat la maison a coté etant decalé de 80cm de mon mur!! le terrain a été vendu et ils batissent un mur dépassant ma toiture de 3mla mienne etant style fermette et la leur etant sur deux etages! le permis de construire leurs a été accepté mais je trouve qu au niveau de la vue cest pas terrible maintenant aussi le voisin ne doit til pas me donner une compensation pour la perte de en cas de vente de ma maison etant donné quil se bati sur le mur mitoyen????? avant jaurai pu la vendre non mitoyenne maintenant je perds sur sa valeur et la vue evidemment ca fait 13 ans que je suis la et la jai un immeuble a coté quel horeur!!